

La décharge sauvage analysée avant éradication ?

Alors que les travaux de restauration de la continuité écologique du plan d'eau communal de Noilhas à La Croisille-sur-Briance progressent, la Municipalité ne pouvait pas ne pas se préoccuper de l'impact de l'ex-décharge sauvage située sur un terrain privé le long de la route de la Vialle, qui n'a jamais été ni nettoyée ni éradiquée depuis plus de 20 ans, et qui se déverse à proximité du Perche L'oiseau, l'un des cours d'eau qui alimente précisément l'étang de Noilhas.

Afin de prendre en charge les exigences environnementales d'aujourd'hui, le maire et la responsable du service eau et environnement du Pays Monts et Barrages ont missionné les étudiants Anaïs, Simon et François, du lycée professionnel en section diagnos-

tique et aménagement des ressources en eau d'Ayon, afin de réaliser dans un premier temps une étude d'impact de cet ancien dépôt sauvage à l'abandon qui part de la route pour finir en contrebas dans le cours d'eau.

Cette étude consistera en des prélèvements de l'eau en amont et en aval de la décharge, pour les analyser, de même que les ruissellements. Elle devra également détecter les traces éventuelles de chlorure, de métaux lourds, de carbone, d'azote ou de phosphore.

"Nous savons tous que les dépôts sauvages dégradent la qualité des paysages, mais peuvent aussi polluer les sols, l'air et les eaux de rivières, altérer la qualité des nappes phréatiques et menacer la faune et la flore locales", reconnaît Jean-Gérard Didierre. Il importe donc de s'assurer que cette



décharge ne pollue pas le ruisseau, notamment en période de pluie, ni l'air (la fermentation des déchets peut produire du méthane, un gaz à fort effet de serre). Sans oublier qu'elle peut être génératrice de risques pour la santé humaine, puisqu'elle dégage probablement

des gaz toxiques permettant le développement de gènes pathogènes."

Une fois les conclusions de l'étude rendues, et s'il n'y a pas de risques pour le personnel, la municipalité entreprendra le nettoyage du site par le biais d'une association d'insertion.

■ SUSSAC

Un printemps des poètes en Afrique...



En partenariat avec l'Association Baout (amitié

franco-sénégalaise) et l'Amicale La Limousine de Saint Méard, les bibliothèques Briance-Combade vous invitent à la salle des fêtes de Sussac le samedi 4 mars à partir de 17h30 ou une exposition, des lectures et un concert de Mangane vous seront proposés dans

le cadre du 19e Printemps des Poètes, sur le thème "Afrique<s>"

Exposition photos de Aurélia Studer et Denis Streit, lectures de textes et poèmes d'auteurs.

Mangane (originaire de Thiès, au Sénégal) a construit son parcours artistique

au fil des rencontres. Né au Sénégal, c'est au conservatoire de Dakar qu'il apprend le balafon... L'apprentissage de la guitare oriente ses curiosités artistiques vers tous les horizons possibles (jazz, folk, blues, latino, pop...). Un univers très personnel à découvrir...